

Vents favorables au projet «Grand Port» de la Corse

corsematin.com

Publié le lundi 12 novembre 2012 à 10h20



La simulation du futur port de commerce de la Carbonite entre la route du front de mer et la plage de l'Arinella.
Gérard Baldocchi

Le projet de construction d'un nouveau site portuaire à la sortie sud de Bastia arrive dans une phase décisive de son parcours. La prise en compte des enjeux environnementaux est la clé de sa réalisation.

Depuis dix ans, l'offre du transport maritime en Corse a connu une profonde mutation avec la réorganisation de la desserte, toujours d'actualité, et l'arrivée de nouveaux navires plus grands et plus rapides. Sous l'effet de cette évolution, le port de commerce de Bastia a atteint un niveau historique en franchissant la barre des 2,5 millions de passagers et en captant 55 % des volumes de fret de la Corse avec 1,4 million de mètres linéaires de marchandises. Propriété de la collectivité territoriale de Corse et géré par la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse, le port de Bastia est depuis longtemps à saturation à tous les niveaux.

L'idée de construire un nouveau port date de l'époque où Jean Baggioni était président du conseil exécutif. Le projet « Grand Port » sur le site de la Carbonite à la sortie sud de la cité a ensuite été défendu par Ange Santini. Aujourd'hui, il est porté par Paul Giacobbi

qui aura prochainement un rendez-vous décisif pour sa réalisation. Le projet s'inscrit dans un contexte dont on ancre ici les points forts.

3 880 emplois

L'évolution de la desserte, l'essor des autoroutes de la mer, le potentiel de développement de la Corse, notamment touristique, laissent entrevoir une croissance des transports annuelle entre 0,5 % jusqu'en 2015 et 1 % les années suivantes. Dès lors, à l'horizon 2030, le trafic à Bastia est estimé à près de 3 millions de passagers et 2 millions de tonnes de fret. S'agissant du poids économique de l'infrastructure, une étude conjointe de la CCI et de l'Insee a donné les résultats suivants : le port de Bastia, c'est 3 880 emplois (directs, indirects, induits) ; 735 ME de chiffre d'affaires (6,1 % du chiffre d'affaires de la Corse) ; 245 ME de valeur ajoutée pour les entreprises concernées par les activités portuaires.

Série de handicaps la sécurité en tête

Le niveau de fiabilité opérationnelle du site actuel est dépassé : un bassin exigu avec une profondeur d'eau insuffisante, un nombre de quais trop limité dont les longueurs sont inadaptées à la flotte, un gros déficit de surface de terre-plein pour le stockage des véhicules et des marchandises. Pour la gestion du trafic comme pour les manœuvres de navigation, la sécurité est à son point limite. C'est sur la base de ce constat que la CTC et la CCI ont fait cheminer le projet d'une nouvelle infrastructure pour répondre aux objectifs de sécurisation et de satisfaction des attentes en termes de développement et de continuité territoriale.

Le projet Grand Port de la Carbonite

L'extension un moment imaginée sur le site actuel, car elle constituait une alternative plausible, a été recalée pour deux raisons : d'une part, ça coûtait presque aussi cher que la construction d'un nouveau port, d'autre part, il aurait fallu suspendre les activités maritimes de Bastia pendant la période des travaux estimée à 4 ans.

Il a donc été décidé de créer un port flambant neuf sur le site dit de la Carbonite, au nord de la plage de l'Arinella comprenant la construction d'une digue extérieure et de trois darses et l'aménagement de neuf postes à quai d'une longueur comprise entre 195 et 340 mètres. Sur le plancher des vaches : 173 000 m² de terre-plein pour l'organisation des flux, une zone d'embarquement de 78 000 m² pour accueillir 3 900 véhicules, une aire de manutention de 71 000 m² pour stocker 630 remorques et une zone publique de 24 000 m² (aires de stationnement dévolues aux usagers et aux employés). La CTC a fait diligenter de son côté une étude par la société Catram pour mesurer l'impact économique du projet. Elle communiquera sur le sujet en temps voulu, mais il semble qu'il générerait plus d'un millier d'emplois supplémentaires.

Compte tenu de la procédure administrative voire juridique avec des recours éventuels, il faudra compter au moins une bonne dizaine d'années avant que le tout premier navire jette l'ancre à la Carbonite.

Un autofinancement aux deux tiers

Le coût estimatif est de l'ordre de 300 ME. Auxquels il faudra ajouter de 100 à 150e pour tous les aménagements périphériques, voies d'accès, réseaux, etc.

Selon les autorités consulaires, le projet est susceptible de s'autofinancer à hauteur des deux tiers de l'investissement : les recettes d'exploitation permettant de rembourser l'emprunt consenti par la CCI. Par ailleurs, pour les autres crédits engagés, la collectivité territoriale pourrait tirer profit des recettes inhérentes à la reconversion du port du centre-ville en port de plaisance tout en y positionnant Bastia dans les circuits de croisière en Méditerranée. Ainsi, on ne ferait pas appel à des investisseurs privés, une préoccupation majeure qui avait émergé du débat public.